

Juillet 2016 | Numéro 17

Le Bureau de l'équité salariale a un nouveau directeur!

À la suite du départ à la retraite de Stephanie McCleave, Simon Burke s'est joint au Bureau de l'équité salariale à titre de directeur. Le bureau du directeur assure un leadership sur les plans stratégique, financier et opérationnel.

Au cours des cinq dernières années, M. Burke s'est employé à améliorer la gouvernance institutionnelle et les activités des organismes et des ministères responsables du secteur de la justice. Il possède des aptitudes éprouvées pour aligner les équipes et établir les priorités en vue d'obtenir des résultats concrets et mesurables et ainsi concrétiser la vision stratégique des organismes et répondre aux attentes élevées du public.

Joignez-vous à nous afin de féliciter Stephanie McCleave pour une retraite bien méritée et de souhaiter la bienvenue au Bureau à Simon.

Évènement : Vos protections et vos droits dans l'économie à la demande

Le 8 août la commissaire prendra la parole lors d'une conférence organisée par l'Université Ryerson au Centre for Labour Management Relations. Venez écouter au sujet de l'expansion de l'économie à la demande et de ses répercussions sur les règlements qui garantissent aux employés des droits et des protections.

Quoi : Conférence intitulée
The Gig Economy and Your Protections and Rights
Quand : Lundi 8 août 2016, de 8 h à 16 h
Où : Ted Rogers School of Management, 55, rue Dundas Ouest,
Toronto (Ontario) M5G 2C5

[Pour en savoir plus](#) (en anglais seulement)

[Inscrivez-vous](#) (en anglais seulement)

Note d'information présentée au Comité spécial sur l'équité salariale

Le Comité fédéral spécial sur l'équité salariale est mandaté par la Chambre de tenir des audiences sur l'équité salariale et de proposer un plan d'adoption d'un régime fédéral proactif sur l'équité salariale, sur le plan législatif ou autre.

La commissaire à l'équité salariale de l'Ontario a été invitée à s'adresser au Comité à Ottawa le 4 mai 2016. La commissaire a présenté son allocution qui a été suivie d'une série de questions des membres du comité sur divers sujets. La commissaire a aussi préparé et soumis un mémoire au nom de la Commission de l'équité salariale de l'Ontario.

[Lire la note](#)

[Lire le rapport complet](#)

Le saviez-vous?

Lorsqu'un employeur existant achète une entreprise, il doit veiller au maintien de l'équité salariale. L'achat d'une entreprise peut entraîner de nombreux changements dans les emplois existants et la création de nouveaux emplois, ce qui rend les plans actuels inappropriés pour l'évaluation et la comparaison des catégories d'emplois à prédominance féminine de l'organisation.

[Pour en savoir plus](#)